



VILLE DE DIJON

**QUAI DES CARRIERES
BLANCHES**

**COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL
ARRETÉ AU 30 JUIN 2014**

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE
"AMÉNAGEMENT
DE L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE"

AMÉNAGEURS DURABLES



QUAI DES CARRIERES BLANCHES

SOMMAIRE

PREAMBULE

1° - Note de conjoncture

2° - Programme physique de l'opération

3° - État des dépenses et des recettes prévisionnelles (en HT) et variation par rapport au dernier bilan approuvé

4° - État prévisionnel de trésorerie

5° Annexes

PREAMBULE

Le projet d'aménagement et de requalification du quai des carrières blanches s'inscrit dans le projet de renouvellement urbain de l'ensemble du quartier de la Fontaine d'ouche, approuvé par délibération du Conseil Municipal du 6 novembre 2006.

Ce projet a fait l'objet d'études et de réunions publiques. La réflexion a donné lieu à une exposition durant le 1er semestre 2008 complétée de deux réunions publiques les 17 janvier et 7 novembre 2008. L'ensemble de ces études et de cette large concertation avec les habitants du quartier a permis d'aboutir à un plan guide matérialisant les principes de recomposition du site et de déterminer des axes majeurs de développement ainsi que les principes urbains essentiels.

Par délibération du 28 septembre 2009, le Conseil Municipal a désigné la Société Publique Locale d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SPLAAD) en tant qu'aménageur dans le cadre d'une convention de prestations intégrées valant concession d'aménagement signée le 11 janvier 2010 et notifiée le 12 janvier 2010.

Par délibération du 8 novembre 2010, le Conseil Municipal a décidé d'aménager ce secteur sous forme d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) en engageant une concertation préalable.

Lors du Conseil Municipal du 12 mars 2012, le bilan de la concertation a été dressé et la Zone d'Aménagement Concerté a été créée. Le dossier de réalisation de cette ZAC a été approuvé par le Conseil Municipal le 28 juin 2012.

La ZAC « Quai des Carrières Blanches » intéresse les terrains compris entre le canal de Bourgogne au nord, une partie du quai Nicolas Rolin à l'est, la première frange urbaine du quartier de la Fontaine d'Ouche à l'ouest et l'allée de Grenoble au sud. Le périmètre ainsi délimité couvre une surface **d'environ 8,5 hectares (hors emprise canal)**.

Les berges du canal et ses abords se composaient alors de vastes aires de stationnement surdimensionnées et d'une voirie (la route du quai des Carrières Blanches) qui servait de voie de transit et de shunt pour les automobilistes en provenance de l'A38 désireux de rejoindre le centre-ville de Dijon.

Le projet d'aménagement du quai des Carrières Blanches consiste en une recomposition urbaine et paysagère du site, en phase avec le projet de renouvellement urbain, qui doit permettre une reconquête des berges du canal de Bourgogne. Il se traduit par la réalisation d'un secteur mixte qui comprend la requalification des espaces extérieurs (aires de stationnement surdimensionnées, route du quai des Carrières Blanches détournée), le développement de nouvelle mobilité douce (promenade piétonne, piste cyclable, passerelle pour accès au lac Kir...), le transfert d'équipements sportifs à l'extérieur du site (skate parc, terrain de bi-cross) et la construction d'une nouvelle offre d'environ 350 logements.

Pour mener à bien l'opération, la maîtrise foncière des terrains situés au sein du périmètre de la ZAC était rendue nécessaire. Une procédure de déclassement du domaine public a donc eu lieu, débouchant sur l'avis favorable du commissaire enquêteur en date du 10 décembre 2010. Les emprises concernées ont été désaffectées et déclassées du domaine public communale par délibération du Conseil Municipal en date du 24 septembre 2012. La cession de ces emprises a eu lieu par le biais d'un acte administratif en date du 13 décembre 2012.

Un avenant n°1 à la concession d'aménagement portant sur les modalités d'affectation de la rémunération de la SPLAAD et sur la transformation de la SPLA en SPL a été approuvé par le Conseil Municipal du 24 juin 2013.

De plus, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SPLAAD réunie le 19 décembre 2012, les actionnaires, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, ont décidé de modifier les dates d'ouverture et de clôture de l'exercice comptable.

La SPLAAD, qui auparavant clôturait ses comptes au 31 décembre les présentera désormais sur un exercice couvrant la période allant du 1^{er} juillet au 30 juin.

De ce fait, l'exercice social à la date de la décision de modification était un exercice de 18 mois allant du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2013, contre 12 mois cette année, ce qui ne permet donc pas de comparaison directe.

Par dérogation aux stipulations des articles des conventions de concession d'aménagement signées avec les Collectivités Territoriales, il a été convenu, entre les contractants, que les Comptes Rendus Annuels aux Collectivités (C.R.A.C.) seront arrêtés à la date du 30 juin et donc diffusés courant du dernier trimestre civil.

L'établissement d'un CRAC par une SPL est obligatoire, même dans le cas où la collectivité contractante ne participe pas financièrement à l'opération. La SPL est responsable des informations adressées à la collectivité concédante. L'examen du CRAC doit être mis à l'ordre du jour de la réunion de l'assemblée délibérante de la collectivité, qui doit l'approuver par un vote.

Les prévisions étant désormais établies sur des exercices allant du 1^{er} juillet au 30 juin de chaque année, il pourra y avoir une distorsion avec les engagements d'avances de trésorerie ou de versements de participations par rapport aux montants prévus au budget des collectivités territoriales qui, elles, présentent les comptes sur des exercices civils.

Enfin, le rythme de commercialisation ne permettant pas de mener l'opération à son terme d'ici 2020, il est proposé de prolonger la durée de la concession d'aménagement de 5 ans complémentaires.

1. Note de conjoncture

1.1. Réalisation

- Foncier

Jusqu'au 30/06/2014, les acquisitions suivantes ont été réalisées (l'ensemble des parcelles suivantes ont été acquises sur l'exercice passé) :

VILLE DE DIJON – Parcelle EM n°261 – 12 529 m²
VILLE DE DIJON – Parcelle EM n°491 – 2 023 m²
VILLE DE DIJON – Parcelle EM n°493 – 4 214 m²
VILLE DE DIJON – Parcelle EM n°495 – 31 542 m²
VILLE DE DIJON – Parcelle EM n°496 – 2 457 m²
VILLE DE DIJON – Parcelle EN n°165 – 12 277m²
VILLE DE DIJON – Parcelle EN n°167 – 59 m²
VILLE DE DIJON – Parcelle EN n°169 – 103 m²
VILLE DE DIJON – Parcelle EN n°171 – 1 754 m²
VILLE DE DIJON – Parcelle EN n°172 – 3 584 m²

Soit 10 parcelles et 70 542 m² acquis.

Jusqu'au 30/06/2015, est programmée l'acquisition suivante :

ETAT / VNF – Domaine public fluviale – 862m²

- Travaux (PHASE I)

Jusqu'au 30/06/2014, les travaux suivants ont été réalisés :

- Détournement d'une conduite de gaz moyenne pression libérant les emprises de la ZAC.
- Réalisation de la voirie permettant de relier la voie sur berge à l'avenue du Lac.
- Travaux de viabilisation de la 1^{ère} phase du projet (réseaux, voiries provisoires et espaces paysagers) pour desservir 3 lots.

- **Aménagement des berges du canal (promenade des berges).**

La création d'une passerelle de franchissement du canal de Bourgogne accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) était prévue au Programme des Equipements Publics.

Un concours de conception réalisation a donc été lancé par la SPLAAD pour mettre au point puis construire cet ouvrage. Au vu des projets présentés ainsi que des contraintes techniques et financières qui en découlaient, la Ville de Dijon a souhaité abandonner ce projet de passerelle.

Jusqu'au 30/06/2015, sont programmés les travaux suivants :

Travaux de finition de la promenade des berges (plantations et pose de mobilier urbain).

Après le 30/06/2015, sont programmés les travaux suivants :

- Finalisation de la promenade des berges en lien avec la livraison des logements.
- Aménagement d'un skate parc par le biais d'un mandat de travaux spécifique.

1.2. Commercialisation

Durant l'exercice 2013/2014 la commercialisation du 1^{er} ilot des berges du canal (60 logements) n'a pas débouché sur la signature d'un compromis de vente, l'opérateur ayant renoncé à l'opération au regard du contexte économique et urbain.

Concernant l'ilot du Lac, les discussions en cours avec deux opérateurs devraient permettre la signature de compromis de vente courant 2015.

Perspectives jusqu'au 30/06/2015

Il est prévu la signature de deux compromis de vente sur le l'ilot suivant :

- llot du Lac : 52 logements, en deux opérations de 20 et 32 logements.

La réitération par acte authentique sera faite après l'obtention des Permis de Construire purgés.

50 logements resteront ensuite à commercialiser sur ce lot.

1.3. Commentaires sur le compte de résultat prévisionnel

Le compte de résultat prévisionnel et l'état prévisionnel des produits et des charges actualisés du QUAI DES CARRIERES BLANCHES arrêtés au 30/06/2014 à partir des éléments comptables constatés à cette même date subissent des modifications par rapport au compte de résultat et à l'état prévisionnel arrêtés au 30/06/2013.

1.3.1 – Les dépenses

	variation en K€
ETUDES GENERALES	-
FONCIER	-
AMENAGEMENT DES SOLS	-
TRAVAUX	- 1 600 962
HONORAIRES TECHNIQUES	-
FRAIS FINANCIERS	-
REMUNERATION SPL	- 100 142
FRAIS ANNEXES	-
FRAIS DE COMMERCIALISATION	-
FRAIS DE COMMUNICATION-GOUVERNANCE	-
SOLDE TVA	-
VARIATION DES DEPENSES	- 1 701 104

➤ Etudes générales

Budget inchangé.

➤ Foncier

Budget inchangé.

➤ Aménagement des sols

Budget inchangé.

➤ Travaux

L'achèvement des travaux de la première phase et le changement programmatique de la passerelle de la place du Lac permettent une diminution respective du coût prévisionnel des travaux de 400 000 € et de 1 200 000 €.

➤ Honoraires techniques

Budget inchangé.

➤ Frais Financiers

Budget inchangé.

➤ Rémunération Spl

La rémunération est recalculée au regard de la variation des lignes bilan et en particulier de par la baisse du coût des travaux et du montant de la charge foncière des terrains à commercialiser.

➤ Frais annexes

Budget inchangé.

➤ **Frais de commercialisation**

Budget inchangé.

➤ **Frais de communication – Gouvernance**

Budget inchangé.

L'état prévisionnel des dépenses fait apparaître une diminution des dépenses de 1 701 104 Euros HT et un cumul des dépenses réalisées au 30/06/2014 de 7 186 888 Euros HT.

1.3.2. Les Recettes

	<u>variation</u>
CESSIONS - Habitat	- 1 270 500
CESSIONS- Activités économiques	-
CESSIONS - Stationnement	-
SUBVENTIONS	-
PRODUITS FINANCIERS ET DIVERS	-
RECETTES ISSUES DU CONCEDANT	- 430 604
VARIATION DES RECETTES - 1 701 104	

➤ **Cessions**

Les hypothèses de niveaux de charges foncières du dossier de réalisation avaient été établies sur la base du contexte immobilier des années 2010-2011 encore favorable.

Le marché actuel, ainsi que les échanges menés avec les opérateurs immobiliers, ont mis à jour la nécessité de revoir à la baisse les prix de cession des terrains, en particulier pour répondre à la cible des logements en accession abordable.

En effet, le contexte urbain du projet nécessite de proposer des logements à des prix de vente attractifs.

Les économies réalisées sur les travaux permettent de réduire le montant des charges foncières.

L'objectif est d'ainsi proposer des logements de qualité, accessibles à une majorité, qui pourront être commercialisés dès l'été 2015.

➤ **Produits Financiers**

Budget inchangé.

➤ **Subventions**

Budget inchangé.

➤ **Participation à l'opération d'aménagement**

Les économies réalisées sur le budget des travaux impactent directement la valorisation de la cession de l'équipement public à la collectivité.

Ainsi, la valorisation de la cession du Quai des Carrières Blanches est abaissée de 430 604 euros HT, soit 508 336 euros TTC, et s'élèvera à 2 000 000 € TTC.

L'état prévisionnel des recettes fait apparaître une diminution des recettes de 1 701 104 Euros HT et un cumul des recettes réalisées au 30/06/2014 de 473 678 Euros HT.

Etat de la trésorerie :

La trésorerie de l'opération est assurée par :

- La mise en place de prêts bancaires en cours :
Prêt Banque Postale – 6,4 M€ sur 9 ans
- une avance de 1 M€ de la collectivité versée au 2^{ème} semestre 2014.
- la cession à la Ville de Dijon de la « Promenade du Quai des Carrières Blanches » est prévue au second semestre 2015.

2. Programme Physique de l'opération

2.1. Bilan des surfaces

A. Programme physique de l'opération d'aménagement en m²

A1 - Bilan des surfaces

SUPERFICIE CADASTRALE DU PERIMETRE	72 636 m²
---	-----------------------------

* Aménagement de la ZAC

▣ Emprises publiques créées	0 m ²
▣ Emprises publiques réhabilitées	46 186 m ²
▣ Emprises Privées	0 m ²
▣ "Erreur cadastre"	m ²
▣ Surfaces cessibles	26 450 m ²

72 636 m²

2.2. État de la commercialisation au 1^{er} juillet 2014

Sans objet

3. État des dépenses et des recettes prévisionnelles (en HT) et variation par rapport au dernier bilan approuvé

3.1. Compte de résultat prévisionnel (en HT)

DEPENSES	%	Euros HT	TVA	TTC	RECETTES	%	Euros HT	TVA	TTC
ETUDES GENERALES	2%	220 000	41 489	261 489	CESSIONS	45%	5 670 000	590 975	6 260 975
					Locatif Social		-	-	-
FONCIER	15%	1 950 000	6 615	1 956 615	Accession abordable		1 925 000	385 000	2 310 000
					Accession Libre		3 745 000	205 975	3 950 975
AMENAGEMENT DES SOLS - TRAVAUX EXTERIEURS	0%	0	0	0	Autre		-	-	-
					<i>Sous - Total Habitat</i>	45%	<u>5 670 000</u>	<u>590 975</u>	<u>6 260 975</u>
TRAVAUX	56%	7 044 313	1 393 814	8 438 127	Activités Économiques - Commerces- Équipements animation Parc		-	-	-
					Activités Économiques - Activités tertiaires		-	-	-
HONORAIRES TECHNIQUES	6%	797 562	157 944	955 506	Activités Économiques - Activités industrielles-logistiques		-	-	-
					Activités Économiques - Activités artisanales		-	-	-
FRAIS FINANCIERS	7%	833 389	0	833 389	<i>Sous - Total Activités Économiques</i>	0%	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
					0,00		-	-	-
REMUNERATION SPL	9%	1 131 402	0	1 131 402	0,00		-	-	-
études	8%	90 000	-	90 000	<i>Sous - Equipements existants</i>		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
acquisition	1%	9 783	-	9 783	SUBVENTIONS	42%	5 350 003	-	5 350 003
réalisation	21%	234 841	-	234 841	Anru		223 587	0	223 587
commercialisation	17%	195 746	-	195 746	Région		1 607 470	0	1 607 470
liquidation	3%	34 645	-	34 645	Grand Dijon		995 096	0	995 096
FRAIS ANNEXES	1%	145 004	13 586	158 590	Ville		2 523 850	0	2 523 850
					0		0	0	0
FRAIS DE COMMERCIALISATION	1%	120 000	23 520	143 520	PRODUITS FINANCIERS ET DIVERS	0%	0	0	0
FRAIS DE COMMUNICATION-GOUVERNANCE	1%	120 000	20 118	140 118	RECETTES ISSUES DU CONCEDANT	13%	1 666 667	333 333	2 000 000
					Subvention globale		0	0	0
PARTICIPATION POUR TRAVAUX EXTERIEURS	3%	325 000		325 000	Cession équipements généraux		1 666 667	333 333	2 000 000
					Participation complément de prix		0	0	0
SOLDE TVA	0%			0	Participation acquisition foncière		0	0	0
TOTAL DES DEPENSES	75%	12 686 670	1 657 086	14 343 756	TOTAL DES RECETTES	100%	12 686 670	924 308	13 610 978
			1 657 086						
					SOLDE				
					RECETTES -		0,00	-732 778	-732 778
					DEPENSES				

3.2. Variation des dépenses et des recettes prévisionnelles (en H.T.)

DEPENSES	Bilan Actualisé 30/06/2014	Bilan 30/06/2013	écart
ETUDES GENERALES	220 000	220 000	0
FONCIER	1 950 000	1 950 000	0
AMENAGEMENT DES SOLS	0	0	0
TRAVAUX	7 044 313	8 645 275	-1 600 962
HONORAIRES TECHNIQUES	797 562	797 562	0
FRAIS FINANCIERS	833 389	833 389	0
REMUNERATION SPL	1 131 402	1 231 544	-100 142
FRAIS ANNEXES	145 004	145 004	0
FRAIS DE COMMERCIALISATION	120 000	120 000	0
FRAIS DE COMMUNICATION-GOUVERNANCE	120 000	120 000	0
PARTICIPATION POUR TRAVAUX EXTERIEURS	325 000	325 000	0
SOLDE TVA	0	0	0
TOTAL DES DEPENSES	12 686 670	14 387 774	-1 701 104

RECETTES	Bilan Actualisé 30/06/2014	Bilan 30/06/2013	écart
CESSIONS	5 670 000	6 940 500	- 1 270 500
Locatif Social	-		-
Accession abordable	1 925 000	2 708 250	- 783 250
Accession Libre	3 745 000	4 232 250	- 487 250
Autre	-		-
<i>Sous - Total Habitat</i>	<u>5 670 000</u>	<u>6 940 500</u>	<u>- 1 270 500</u>
Activités Économiques - Commerces- I	-		-
Activités Économiques - Activités tertia	-		-
Activités Économiques - Activités indu	-		-
Activités Économiques - Activités artis	-		-
<i>Sous - Total Activités Économiques</i>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
0,00	-		-
0,00	-		-
<i>Sous - Equipements existants</i>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SUBVENTIONS	5 350 003	5 350 003	-
Anru	223 587	223 587	0
Région	1 607 470	1 607 470	0
Grand Dijon	995 096	995 096	0
Ville	2 523 850	2 523 850	0
0	0		0
PRODUITS FINANCIERS ET DIVERS	0		0
0,00	0		
RECETTES ISSUES DU CONCEDANT	1 666 667	2 097 271	-430 604
Subvention globale	0	0	0
Cession équipements généraux	1 666 667	2 097 271	-430 604
Participation complément de prix	0		0
Participation acquisition foncière	0		0
TOTAL DES RECETTES	12 686 670	14 387 774	-1 701 104

4. État prévisionnel de trésorerie

INTITULE	SIMULATION EN €/TTC						TOTAL du BILAN REVISE EN €/TTC
	réalisé TTC au 30/06/2014	FIN JUIN 2015	FIN JUIN 2016	FIN JUIN 2017	FIN JUIN 2018	Années ult.	
DEPENSES EN TTC							
ETUDES	227 926	22 071	6 000	0	0	5 492	261 489
Etudes générales	227 926	22 071	6 000	0	0	5 492	261 489
FONCIER	1 846 483	70 084	0	0	0	40 049	1 956 615
Acquisitions	1 844 268	61 980	0	0	0	0	1 906 248
Frais annexes	2 215	8 104	0	0	0	40 049	50 367
Indemnités	0	0	0	0	0	0	0
LIBERATION DES SOLS	0	0	0	0	0	0	0
Libération des sols	0	0	0	0	0	0	0
TRAVAUX	4 594 012	1 389 010	345 000	189 000	1 862 400	1 014 211	9 393 633
Travaux	4 040 393	1 317 010	276 000	126 000	1 818 000	860 724	8 438 127
Honoraires	553 619	72 000	69 000	63 000	44 400	153 487	955 506
FRAIS FINANCIERS	4 481	200 000	310 000	220 000	80 000	18 908	833 389
Intérêts sur emprunts à L. T.	0	0	0	0	0	0	0
Intérêts sur avances à C. T.	4 481	200 000	310 000	220 000	80 000	18 908	833 389
REMUNERATION SPL	454 797	91 714	91 185	86 620	123 043	284 042	1 131 402
rémunération SPL	454 797	91 714	91 185	86 620	123 043	284 042	1 131 402
FRAIS ANNEXES	5 222	22 543	20 980	20 980	15 980	72 886	158 590
Impôts et taxes	114	15 000	15 000	15 000	10 000	4 890	60 004
Autres frais non taxables	4 708	500	0	0	0	2 792	8 000
Autres frais taxables	399	7 043	5 980	5 980	5 980	65 204	90 586
FRAIS DE COMMERCIALISATION	0	47 840	0	47 840	0	47 840	143 520
GOVERNANCE PARTICIPATIVE	53 967	17 000	14 000	13 540	1 316	40 296	140 118
Communication / Gouvernance	53 967	17 000	14 000	13 540	1 316	40 296	140 118
PARTICIPATION POUR TRAVAUX EXTERIEURS	0	0	325 000	0	0	0	325 000
TOTAL DES DEPENSES ANNUEL	7 186 888	1 860 262	1 112 165	577 980	2 082 739	1 523 723	14 343 756
TOTAL DES DEPENSES CUMUL	7 186 888	9 047 149	10 159 314	10 737 295	12 820 033	14 343 756	
RECETTES EN TTC							
CESSIONS	0	0	864 045	841 890	661 485	3 893 555	6 260 975
Locatif Social	0	0	0	0	0	0	0
Accession abordable	0	0	0	0	0	2 310 000	2 310 000
Accession Libre	0	0	864 045	841 890	661 485	1 583 555	3 950 975
Autre	0	0	0	0	0	0	0
Sous - Total Habitat	0	0	864 045	841 890	661 485	3 893 555	6 260 975
Activités Économiques - Commerces- Équipements animation Parc	0	0	0	0	0	0	0
Activités Économiques - Activités tertiaires	0	0	0	0	0	0	0
Activités Économiques - Activités industrielles-logistiques	0	0	0	0	0	0	0
Activités Économiques - Activités artisanales	0	0	0	0	0	0	0
Sous - Total Activités Économiques	0	0	0	0	0	0	0
0,00	0	0	0	0	0	0	0
0,00	0	0	0	0	0	0	0
Sous - Equipements existants	0	0	0	0	0	0	0
PRODUITS FINANCIERS & DIVERS	0	0	0	0	0	0	0
Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0
Produits divers	0	0	0	0	0	0	0
SUBVENTIONS	473 678	2 378 736	2 423 915	73 675	0	0	5 350 003
Anru	33 538	142 537	47 512	0	0	0	223 587
Région	241 121	629 602	663 073	73 675	0	0	1 607 470
Grand Dijon	199 019	597 058	199 019	0	0	0	995 096
Ville	0	1 009 540	1 514 310	0	0	0	2 523 850
0,00	0	0	0	0	0	0	0
RECETTES ISSUES DU CONCEDANT	0	0	2 000 000	0	0	0	2 000 000
Subvention globale	0	0	0	0	0	0	0
Cession équipements généraux	0	0	2 000 000	0	0	0	2 000 000
Participation complément de prix	0	0	0	0	0	0	0
Participation acquisition foncière	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DES RECETTES ANNUEL	473 678	2 378 736	5 287 960	915 565	661 485	3 893 555	13 610 978
TOTAL DES RECETTES CUMUL	473 678	2 852 414	8 140 373	9 055 938	9 717 423	13 610 978	
SOLDES ANNUELS avant financement	-6 713 210	518 474	4 175 795	337 584	-1 421 254	2 369 832	-732 778
SOLDES CUMULES avant financement	-6 713 210	-6 194 736	-2 018 941	-1 681 357	-3 102 610	-732 778	

Bilan prévisionnel et plan de trésorerie actualisés

INTITULE	SIMULATION EN €/HT						TOTAL du BILAN REVISE EN €/HT
	réalisé TTC au 30/06/2014	FIN JUIN 2015	FIN JUIN 2016	FIN JUIN 2017	FIN JUIN 2018	Années ultérieures	
MOYENS DE FINANCEMENT	6 711 063	-631 063	-640 000	-640 000	-640 000	-4 160 000	0
Mobilisation d'emprunts	0	6 400 000					6 400 000
Amortissement d'emprunts	0	-320 000	-640 000	-640 000	-640 000	-4 160 000	-6 400 000
Avances bancaires	6 711 063	0	0	0	0	0	6 711 063
Remboursement d'avances	0	-6 711 063	0	0	0	0	-6 711 063
Avances collectivités	0	1 000 000					1 000 000
Remboursement Avances collectivités	0	0	0	0	0	-1 000 000	-1 000 000
T.V.A.							
T.V.A. sur les dépenses	798 004	243 653	61 480	42 320	311 599	200 031	1 657 086
T.V.A. sur les recettes	0	0	378 378	43 890	34 485	467 555	924 308
T.V.A. réglée à l'Etat							0
T.V.A. remboursée par l'Etat							0
Solde de T.V.A.	798 004	243 653	-316 898	-1 570	277 114	-267 524	732 778
SOLDE DE TRESORERIE ANNUEL	795 857	131 064	3 218 896	-303 986	-1 784 140	-2 057 692	
SOLDE DE TRESORERIE CUMULE	795 857	926 921	4 145 817	3 841 832	2 057 692	0	0

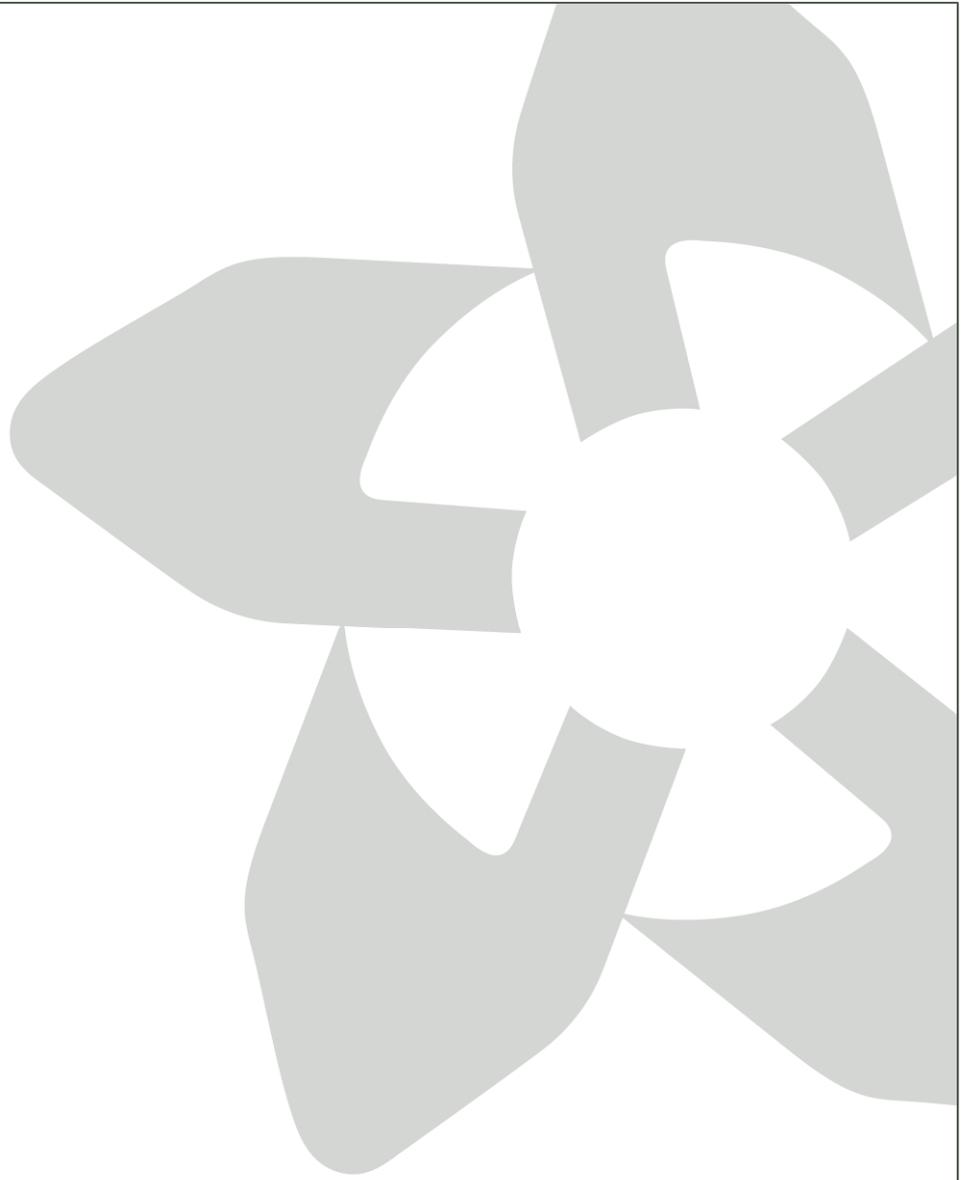
5. ANNEXES

. Liste des acquisitions réalisées au 30/06/2014

PROPRIETAIRES	COMMUNES	CADASTRE		SURFACE			PRIX GLOBAL	DATE ACTE	OBSERVATIONS
		Sect.	N°	ha	a	ca	D'ACQUISITION		
ACQUISITIONS TERRAINS									
VILLE DJON - bicross	DJON	EN	171	00	17	54	52 620,00 €	13/12/2012	Acte administratif Voirie 22 €/m² Espaces verts 30 €/m²
		EN	172	00	35	84	107 520,00 €		
		EN	165	01	22	77	368 310,00 €		
					1	76	43		
VILLE DJON - skate park	DJON	EM	261	01	25	29	375 870,00 €	13/12/2012	
		EM	491	00	20	23	60 690,00 €		
					1	45	52		
VILLE DJON - Espaces verts	DJON	EN	167	00	00	59	1 770,00 €	13/12/2012	
		EN	169	00	01	03	3 090,00 €		
		EM	493	00	42	14	126 420,00 €		
					0	43	76		
VILLE DJON - Parking et voirie Domaine public / routier	DJON	EM	495	03	15	42	693 924,00 €	13/12/2012	
		EM	496		24	57	54 054,00 €		
					03	39	99		
VNF (862 m²)	DJON							En attente de déclassement	
Sous total				7	5	70	1 844 268,00 €		
				Surface en ha : 7,057					

. Tableau de suivi des subventions

ZAC QUAI DES CARRIERES BLANCHES - TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS								
	Remarques	Financement dossier réalisation	Financement actualisé	Financement notifié	Réalisé 30/06/2014	2015	2016	Au-delà
SUBVENTIONS								
ANRU		183 587,00 €	223 587,00 €	223 587,00 €	33 538,05 €	142 536,72 €	47 512,23 €	- €
FEDER								
REGION 2011-5134PPO006S05187 du 18 nov 2011	Assiette subv : 8 445 975	1 322 467,00 €	1 607 470,00 €	1 607 470,00 €	241 120,50 €	629 601,58 €	663 073,13 €	73 674,79 €
DEPARTEMENT								
GRAND DIJON		865 096,00 €	995 096,00 €	995 096,00 €	199 019,20 €	597 057,60 €	199 019,20 €	- €
VILLE		2 523 850,00 €	2 523 850,00 €			1 009 540,00 €	1 514 310,00 €	- €
TIERS								
TOTAL		4 895 000,00 €	5 350 003,00 €	2 826 153,00 €	473 677,75 €	2 378 735,90 €	2 423 914,56 €	73 674,79 €



SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE
"AMÉNAGEMENT
DE L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE"

8 rue Marcel Dassault
CS 56703
21067 Dijon Cedex

Tél. : 03 80 72 18 71
Fax : 03 80 72 23 47
www.eplaad.com

